

Nous ne nous proposons pas d'établir d'autres bureaux consulaires pour le moment, mais il est raisonnable de supposer que l'accroissement des intérêts et des obligations du Canada nous obligera à étudier la situation de temps à autre.

M. GORDON GRAYDON (chef de l'opposition): Est-ce la première fois qu'on établit un consulat aux Etats-Unis?

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui, un consulat canadien.

M. GRAYDON: Le premier ministre a dit que M. Harry Sedgwick, de la Commission de l'information en temps de guerre, sera rattaché au consulat, lors de son établissement à New-York. Cela ne signifie pas, je suppose, que M. Sedgwick relèvera directement du consul général, mais qu'il sera seulement rattaché au bureau.

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui, il ne fera pas partie du personnel du bureau, mais y sera seulement rattaché.

L'hon. R. B. HANSON: M. Scully relèvera-t-il du ministère des Affaires extérieures? Cessera-t-il d'être à l'emploi du ministère du Revenu national?

Le très hon. MACKENZIE KING: M. Scully cessera d'être à l'emploi du ministère du Revenu national et deviendra le chef du consulat général à New-York. Ce bureau relèvera du service des Affaires extérieures.

M. POULIOT: Le ministre aura-t-il l'obligance de déposer les décrets du conseil relatifs à ces nominations?

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui.

LA GUERRE

DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE DÉCLARATIONS PÉRIODIQUES SUR LE PROGRÈS DES OPÉRATIONS MILITAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GORDON GRAYDON (chef de l'opposition): Avant que nous procédions à l'appel de l'ordre du jour, je désire faire une proposition au premier ministre relativement à la procédure de la Chambre. Je ne dirai que quelques mots; je croyais que c'est maintenant le temps qui convient le mieux à cette fin.

Au cours des deux dernières semaines, des honorables représentants ont, de temps à autre, fait observer au premier ministre et au cabinet qu'ils devraient faire de temps en temps un exposé des progrès de la guerre en général, cet exposé devant être fait de préférence par le premier ministre. On nous a déjà

[Le très hon. Mackenzie King.]

dit qu'il serait bon que le premier ministre fit de temps à autre à la Chambre des déclarations sur la guerre. Je crois me rappeler qu'au cours des sessions de 1940 et de 1941, le premier ministre a fait à la Chambre des déclarations qui, sans être peut-être bien complètes, renseignaient au moins la Chambre et le pays d'une façon plus complète que n'aurait pu le faire un communiqué aux journaux. Le premier ministre et les autres honorables membres de la Chambre reconnaîtront sûrement avec moi que nous sommes présentement à traverser l'une des phases les plus graves de notre effort de guerre. La campagne pour le prochain emprunt de la victoire va bientôt commencer, on va demander au peuple de souscrire à cet emprunt. Or, si l'on veut que ces appels aient du succès, il faut faire bien comprendre au peuple la gravité de la situation militaire. Je demande donc humblement au premier ministre de bien vouloir continuer la pratique qu'il a inaugurée au cours de sessions antérieures et, en choisissant pour cela les occasions les plus propices et les plus favorables, de faire à la Chambre et au pays des déclarations sur la guerre, déclarations dans lesquelles il pourra nous communiquer les mauvaises nouvelles comme les bonnes, selon qu'il le jugera à propos. Aucun d'entre nous ne voudrait demander au premier ministre de divulguer des renseignements qui pourraient d'une façon quelconque être utiles à l'ennemi, mais je crois qu'une telle déclaration faite par le premier ministre à la Chambre et au pays serait de nature à raffermir le moral de notre population.

Je désire signaler un autre point avant de reprendre mon siège. Il me semble que, dans cette Chambre, nous devrions nous soucier davantage de la guerre plus que nous ne l'avons fait au cours de la présente session. Je ne veux pas dire cela pour blâmer un membre quelconque de cette Chambre. Je me fais simplement l'interprète du sentiment général de notre population. Quoi qu'il en soit, je pense qu'il nous incombe de nous pénétrer des réalités de la guerre à la Chambre et le premier ministre peut nous en donner l'exemple. Le ministère de la Défense nationale et les journaux nous donnent de temps en temps des rapports au sujet des médailles et des décorations qui ont été accordées à des membres de nos forces armées qui se sont distingués dans l'aviation, dans la marine ou dans l'armée. Nous entendons dans cette enceinte des discours qui, à mon avis, offrent moins d'importance à la population de notre pays que l'annonce de ces décorations à nos valeureux soldats. Il me semble que ces nouvelles